Asbl É.L.E.A.: Conditions générales 2014-2015 - Accueil extrascolaire Mons et Frameries.

Inscriptions:

Extrascolaire MONS et FRAMERIES:

L'Asbl É.L.E.A. accueille les enfants âgés de 2,5 ans (propres ou en apprentissage avancé) jusque 12ans inclus (en enseignement primaire).

L'inscription du participant n'est définitivement enregistrée qu'à la réception du formulaire d'inscription (ANNEXE N°1) et ne sera valable qu'après réception <u>DU DOSSIER ADMINISTRATIF OBLIGATOIRE PAR ANNEE CIVILE</u> dans la structure pour toutes les activités extrascolaires confondues.

Attention! Changement!

Pour l'année scolaire 2014-2015, en plus du formulaire de « demandes de places », les parents doivent nous **communiquer** mensuellement leurs prévisions d'accueil pour leur(s) enfant(s) via le formulaire intitulé « présences prévisionnelles » (ANNEXE N°2), à nous remettre dûment complété pour le 20 de chaque mois au plus tard.

Le formulaire « présences prévisionnelles » (ANNEXE N°2) <u>ne peut pas</u> être utilisé pour modifier la demande d'accueil initiale de rentrée scolaire.

Toute permutation ou ajout de jours d'accueil n'est autorisé que sur demande écrite (mail) auprès du secrétariat.

Toutes modifications ou annulations des besoins journaliers du service doivent être communiquées au secrétariat AVANT 10h30.

<u>Attention accueil du samedi à MONS</u> = Les enfants participant à l'accueil **extrascolaire du samedi doivent impérativement être inscrits CHAQUE JEUDI AVANT MIDI** au plus tard auprès du secrétariat de l'asbl. Lors de l'inscription, vous devez mentionner les heures d'arrivée et de départ de l'enfant. <u>Le service d'accueil n'est pas assuré chaque samedi précédent</u> et terminant une période de vacances scolaires

L'accueil demandé pour un enfant, et qui n'aura pas été annulé conformément aux conditions générales entraînera la facturation d'une absence.

La présence d'un enfant qui n'aura pas été préalablement demandée entraînera la facturation de l'accueil majorée de 50%.

La répétition des 2 cas ci-dessus pourra entraîner l'annulation de l'inscription au service.

<u>Paiement:</u> Les tarifs seront probablement indexés au 1^{er} septembre 2014. L'information sera communiquée via notre site internet et lors de la confirmation de l'inscription.

Les tarifs comprennent : les frais d'animation, la prise en charge par une équipe d'animateurs socio-culturels, le matériel utile à la réalisation des activités, la mise à disposition d'une fontaine d'eau pour les enfants sur le site de Gendebien. Ils ne comprennent pas les repas, ni les collations. Ceux-ci doivent être prévus par les parents.

Une participation supplémentaire peut-être demandée aux parents lors d'excursions, visites de musées, activités extérieures ou pour le transport dans le cadre de ces activités. Ceci fera toujours l'objet d'une information écrite au préalable. Les présences sont facturées à terme échu dans la 1ère quinzaine du mois suivant.

Le paiement doit nous parvenir huit jours après réception de la facture par virement avec communication structurée.

Facilités de paiement :

Le prix ne doit pas être un obstacle à la participation. Afin de permettre à tous les enfants de participer à nos activités nous offrons des possibilités internes d'échelonnement des paiements.

Pour bénéficier d'une aide, vous devez prendre contact avec la coordination de la structure d'accueil.

Les demandes doivent toutefois être formulées avant l'échéance de la facture.

Responsabilité:

Nous déconseillons vivement aux parents de mettre des tenues vestimentaires coûteuses et/ou de confier ou laisser des objets de valeurs, des bijoux à leurs enfants lors des activités.

En aucun cas, l'asbl ELEA, les personnes employées et volontaires ne pourront être tenues responsables de incidents pouvant survenir à l'occasion d'une activité tels que des accidents et blessures survenant aux participants; des dommages que les participants pourraient occasionner; des vols ou dégradations d'effets personnels.

L'asbl ELEA est couverte par une police d'assurance auprès de l'organisme P§V assurances S.C.R.L (contrat n° 36.920.136)

<u>Vie Privée :</u>

Les données à caractère personnel que nous vous demandons sont stockées dans nos fichiers et utilisées uniquement pour vous informer de nos activités. La loi sur la protection de la vie privée vous accorde un droit d'accès et de rectification à ces données.

Numéros de téléphone utiles :

Le SECRETARIAT, Me LAURENT : 068.84.84.92 Espace Gens2bien, accueil ÉLEA : 068.84.82.72

La coordinatrice de l'asbl, Me HUT : 068.84.82.70 ou 0473.88.50.08

Asbl É.L.E.A.: Note d'organisation du transfert des enfants – Année scolaire 2014/2015.

Dès le 1er septembre 2014, les enfants inscrits et repris sur les listes que nous communiquons quotidiennement aux écoles seront pris en charge selon l'organisation pratique ci-dessous :

Ecole des Cannoniers - MONS:

L'ensemble des enfants inscrits dans notre structure sont amenés par un responsable de l'école selon la liste que nous communiquons chaque jour par mail vers 11h00 à la Direction de l'école. Ils sont accueillis par les éducateurs à l'entrée de la cour de l'école Achille Legrand (face à la maison de repos) au plus tard à 15h45 (12h30 le mercredi).

<u>Les moins de 6 ans sont transférés au Blvd Gendebien</u> par nos éducateurs et <u>les plus de 6 ans restent</u> à <u>l'école Achille Legrand jusque 17h15.</u> <u>A 17h15 l'ensemble des enfants repartent vers Gendebien</u> avec nos éducateurs pour l'accueil du soir.

Athénée Royal de Mons :

L'ensemble des enfants inscrits dans notre structure sont **amenés par un responsable de l'école** selon la liste que nous communiquons chaque jour par mail vers 11h00 à la Direction de l'école. Ils sont accueillis au Blvd Gendebien **dès 15h45 (12h15 le mercredi)**. Les éducateurs prennent en charge le **transfert des plus de 6 ans vers Achille LEGRAND**. L'ensemble du groupe des <u>plus de 6 ans rejoint</u> Gendebien à 17h30 pour l'accueil du soir.

Ecole Achille Legrand - MONS:

L'ensemble des enfants inscrits sur la liste sont accueillis par les éducateurs dans la cour de l'école Achille Legrand (face à la maison de repos) à 15h45 précises (12h15 le mercredi).

Les moins de 6 ans sont transférés au Blvd Gendebien par nos éducateurs et les plus de 6 ans restent à l'école Achille Legrand jusque 17h15 avec une partie de l'équipe éducative ELEA. L'ensemble du groupe des plus de 6 ans rejoint Gendebien à 17h30 pour l'accueil du soir.

<u>Attention</u>, les enfants participant à des **activités propres à l'école** seront sous la responsabilité de l'école jusqu'au moment où les responsables les accompagnent dans le réfectoire, lieu d'accueil de l'Asbl É.L.E.A. L'Asbl n'assure pas l'accueil de ces enfants entre la fin des cours et les animations organisées par l'école.

Enfants des autres écoles :

Les enfants sont <u>déposés pour au plus tard 14h00</u> par leurs parents sur le lieu d'accueil correspondant à leur âge c-à-d les moins de 6 ans au Blvd Gendebien n°6, REZ et les + de 6 ans dans le réfectoire de l'école Achille Legrand, 1er étage. L'ensemble du groupe des <u>plus de 6 ans</u> rejoint Gendebien à 17h30 pour l'accueil du soir.

Ecole Calmette – FRAMERIES:

Les enfants sont accueillis UNIQUEMENT le mercredi jusque 18h30. Les enfants inscrits à notre service et fréquentant l'école Calmette sont amenés par un responsable de l'école dans le local d'accueil ELEA se trouvant à l'entrée de la section des maternelles (dans les bâtiments préfabriqués). Pour les enfants venant d'une autre école, ils doivent être <u>déposés pour au plus tard 14h00</u> par leurs parents dans le local d'accueil ÉLEA à l'école Calmette.